

Blocage des raffineries pétrolières : risque de paralysie du transport routier français

Si la situation était globalement convenable et l'approvisionnement en carburant assuré jusqu'à hier, trois régions, la Bretagne, l'Île-de-France et la Normandie, connaissaient déjà de grosses difficultés d'approvisionnement des stations-services et des entreprises qui perturbaient de façon significative l'activité des PME de transport routier régionales.

Si la situation était encore peu tendue, l'OTRE rappelle que les PME n'ont pas de visibilité sur leur réapprovisionnement après la fin de la semaine. Cette perspective ne s'applique bien sûr pas aux trois régions en difficultés, dont les entreprises n'ont pas de visibilité à ce soir.

Mais, les annonces et les mouvements de grève lancés dans les raffineries, à l'initiative d'une seule organisation syndicale, risquent de paralyser l'activité du transport routier dès la semaine prochaine. En effet, sans résolution immédiate de la situation et la fin des blocages, l'arrêt des entreprises de transport routier aboutira à la paralysie de l'économie française.

Après avoir alerté le secrétariat d'État aux transports, l'OTRE a sollicité hier et obtenu la tenue d'un point quotidien avec la cellule de suivi interministérielle afin de coordonner les actions et connaître la situation en temps réel de l'acheminement du carburant qui se tiendra à 16 heures ce jour.

Ces informations sont vitales pour les transporteurs routiers, qui seront aussi les opérateurs de l'acheminement du carburant vers les points de livraison.

L'OTRE demande donc solennellement au gouvernement d'éviter à tout prix la paralysie de la chaîne logistique pétrolière, et de continuer les évacuations des dépôts et des raffineries, ainsi que la sécurisation de l'amarrage des pétroliers aux quais des raffineries. Ces évacuations doivent se faire immédiatement sur les trois régions en rupture d'approvisionnement.